

Réunion de bassin des professeurs-documentalistes
Fiche de synthèse
Année scolaire 2021-2022

Bassin géographique : Grenoble

Date & horaires de la réunion : lundi 2 mai 2022 de 9h30 à 16h30

Lieu de la réunion : Musée de peinture de Grenoble et lycée international Europole (Grenoble)

Animateur(s) de la réunion : Ioana Dumont et Béatrice Candelon

Intervenant(s) : nom, prénom, structure(s) représentée(s) : Musée de Grenoble : M. Brunet, professeur d'arts plastiques au lycée Champollion et professeur relais du musée de Grenoble, M. Ponson, bibliothécaire du musée de Grenoble, Mme Favre-Taylaz, documentaliste du musée de Grenoble.

Principaux thèmes abordés :

- **Accueil des élèves et du personnel de l'établissement au CDI : Comment l'optimiser ? - Réflexions sur l'organisation, la signalétique et le plan de classement**
- **Ouverture culturelle :**
 - **Quels partenariats sont possibles entre un établissement scolaire et le musée de peinture de Grenoble ?**
 - **Partager des coups de coeur culturels**
 - **Questions diverses (à la demande des collègues) : Quelle est la nouvelle politique culturelle au sujet de l'EAC ?**
- **Ouverture professionnelle : Découvrir les métiers de bibliothécaire et de documentaliste dans un musée**

I/ Matinée 9h30/12h30 :

- **Ouverture culturelle : Quels partenariats sont possibles entre un établissement scolaire et le musée de peinture de Grenoble ?**
- **Ouverture professionnelle : Découvrir les métiers de bibliothécaire et de documentaliste dans un musée**

La matinée a débuté au musée de Grenoble, structure culturelle emblématique de la ville, qui nous a fait l'honneur de nous accueillir entre ses murs pour la matinée.

Nous avons commencé par former deux groupes : l'un a pu visiter le musée en étant guidé par M. Brunet, professeur d'arts plastiques au lycée Champollion et professeur relais au musée.

L'autre groupe a rencontré le bibliothécaire et la documentaliste du musée qui nous ont fait visiter la bibliothèque et l'espace documentation. Ils nous ont fait découvrir leur travail et leurs liens avec les établissements scolaires. Puis les groupes ont été inversés.

1/ Découvrir les collections du musée et leurs liens pédagogiques avec les programmes scolaires

Le musée de Grenoble est un musée d'arts créé en 1978, qui possède aujourd'hui plus de 900 œuvres. Ses collections, mêlant art ancien, moderne et contemporain, en font un lieu unique. Le bâtiment qui l'abrite aujourd'hui a été conçu en 1994 par des architectes grenoblois et lui a permis de connaître un nouvel élan.

Le musée a plusieurs missions : conserver et étudier sa collection permanente afin de contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche mais aussi la rendre accessible à des fins de sensibilisation, d'éveil et de plaisir. En effet, le musée conçoit et met en œuvre des actions d'éducation et de diffusion pour assurer l'égal accès de tous à la culture.

En ce sens, M. Brunet, **professeur relais**, joue un rôle très important car il accueille régulièrement des structures scolaires afin de proposer des visites pédagogiques aux élèves et aux enseignants. Il nous a proposé une visite du musée en ciblant certaines œuvres d'art, qui selon lui, pouvaient être intéressantes car elles pouvaient être étudiées avec les élèves dans des disciplines comme les lettres, l'histoire-géographie ou l'EMI. Par exemple, il s'est longuement penché sur le tableau d'Ernest Victor Hareux intitulé

Le Chemin du Petit Séminaire, environs de Grenoble réalisé en 1892. Cette œuvre représente un paysage de campagne en banlieue grenobloise avec des bâtiments épars et des réverbères qui sont les premiers signes d'urbanisation de ce lieu, devenu aujourd'hui un quartier de Grenoble.

M. Brunet nous a également permis de découvrir l'exposition temporaire du musée intitulée « En roue libre » du 1^{er} avril au 3 juillet 2022. Elle se veut à la fois une initiation à la diversité de l'art contemporain et un moyen pour le visiteur de construire un rapport particulier avec celui-ci. Il nous a parlé du parcours « Free style » destiné aux adolescents, qui leur permet de mieux s'approprier l'exposition autour d'une thématique. Il nous a enfin fait analyser certaines œuvres particulièrement liées aux nouvelles technologies de communication, que l'on pourrait étudier en EMI.

2/ Découvrir deux lieux ressource pour les élèves et deux métiers : la bibliothèque et le bibliothécaire et l'espace documentation et la documentaliste du musée

La bibliothèque, située à l'étage du musée, est un lieu ressource qui met à disposition du public des ouvrages, des catalogues d'expositions et de collections, des périodiques spécialisés et des DVD sur l'art. De plus, elle possède un fonds documentaire important spécialisé en histoire de l'art, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, comprenant des ouvrages sur la peinture, la sculpture, l'architecture, la photographie, les arts graphiques ou encore sur la muséologie, et ce en plusieurs langues. L'accès à la bibliothèque est libre et gratuit pour tous. Les documents sont uniquement accessibles et consultables sur place. La bibliothèque propose également une salle d'archives en accès sur demande, comprenant de nombreux catalogues de collection ainsi que des dossiers sur des artistes. Cet espace est géré par M. Ponson, bibliothécaire, qui s'occupe de l'acquisition, du catalogage et de la mise à disposition du fonds auprès du public. Il nous a expliqué qu'il était possible d'y recevoir des groupes d'élèves pour faire des recherches info-documentaires, notamment en lien avec les œuvres exposées au musée.

L'espace documentation, situé également à l'étage du musée, a pour objectif de rassembler et de gérer toutes les informations liées à chacune des œuvres de la collection permanente du musée. C'est un espace de ressources interne au musée mais également accessible au public sur rendez-vous.

Le fonds principal comprend environ 15000 dossiers d'œuvres mais aussi un fonds photographique et des lettres originales d'artistes. De plus, elle dispose de dossiers de conservateurs, de catalogues d'expositions et de collections du musée ainsi que d'archives d'exposition.

L'espace documentation « générale » est géré par Mme Favre-Taylaz qui s'occupe notamment de la gestion des dossiers d'œuvre, de l'administration de la base de données, de la gestion des demandes documentaires extérieures et de l'accueil du public sur rendez-vous. Sa collègue s'occupe notamment de la gestion des photographies des œuvres en réalisant le suivi des prises de vues et de l'intégration des images dans la base de données.

Il est intéressant et possible de venir travailler avec les élèves dans l'espace documentation dans le cadre d'un projet en lien avec le musée et sur rendez-vous, notamment plutôt pour des élèves de lycée en spécialité Arts plastiques et Histoire de l'art.

Contacts au musée de Grenoble :

Professeur relais : Etienne Brunet : Etienne.Brunet@ac-grenoble.fr

Bibliothécaire : Gérard Ponson : gerard.ponson@grenoble.fr

Documentaliste : Estelle Favre-Taylaz : estelle.favre-taylaz@grenoble.fr

II/ Après-midi 13h30-16h30 :

- **Accueil des élèves et du personnel de l'établissement au CDI : Comment l'optimiser ? - Réflexions sur l'organisation, la signalétique et le plan de classement**
- **Questions diverses** (à la demande des collègues) : Quelle est la nouvelle politique culturelle au sujet de l'EAC ?

1/ Questions diverses (à la demande des collègues) : Quelle est la nouvelle politique culturelle au sujet de l'EAC ?

Plusieurs collègues du bassin nous ont demandé de pouvoir parler de la nouvelle politique culturelle au sujet de l'EAC car ils ont beaucoup de questionnements à ce sujet, comme les échanges par listes de diffusion l'ont montré ces dernières semaines.

Plateforme Sicorra : Les discussions ont tourné autour de leur étonnement au sujet de la disparition des projets « Passeurs de culture », « Lycéens à l'opéra » et « Lycéens au cinéma » de la plateforme Sicorra qui centralise les demandes de financements régionaux.

Une collègue a souligné que les projets labellisés EMI avaient également disparu au bout d'un an de vie seulement, ce qu'elle déplore car cela donnait de la visibilité et de la valorisation à cette discipline.

Plateforme Adage : Certains collègues ont dit avoir également du mal à comprendre les liens de co-financement entre les plateformes Adage et Sicorra et plusieurs ont exprimé leur inquiétude à propos du financement des projets par les établissements qui passe de 10% à 25% car ils se demandent si cela ne va pas empêcher certaines actions de se réaliser par manque d'argent. Ils ont exprimé leur sentiment d'un manque de clarté à propos du dispositif Pass'culture, notamment à propos de l'inscription des structures culturelles car plusieurs leur ont demandé comment procéder. D'autres collègues ont exprimé leur inquiétude à propos de la prise en charge du financement du transport des élèves vers les structures culturelles car ils sont en poste dans des établissements isolés. Par ailleurs plusieurs collègues se sont questionnés sur la faisabilité de la co-construction des projets avec les élèves, comme cela est demandé. Enfin des collègues se sont posé la question plus générale de la faisabilité de la priorité nationale « un élève un projet culturel » dans ces conditions.

2/ Accueil des élèves et du personnel au CDI : Comment l'optimiser ? - Réflexions sur l'organisation, la signalétique et le plan de classement

Les échanges se sont poursuivis avec l'évocation du rôle et de la place du CDI dans l'accueil des usagers et leur accès aux informations au sein des établissements. La réflexion s'est tout particulièrement centrée sur l'aménagement du CDI, c'est-à-dire l'organisation de ses espaces, pensée pour faciliter l'accès aux ressources, à l'activité pédagogique, à la communication et à l'accueil des publics. Ce sujet avait commencé à être abordé lors de la précédente réunion de bassin, en présence des IA-IPR EVS le 2 décembre 2021.

L'exemple du CDI du collège Pablo Picasso à Echirolles : Murielle Pachiaudi, professeure documentaliste dans ce collège, est intervenue afin de nous présenter un exemple d'aménagement de CDI en collège, photos à l'appui.

Celui-ci est situé au 3^e étage de l'établissement, il est spacieux, lumineux et agréable. En revanche, il est excentré et notamment éloigné de la vie scolaire, de la salle des professeurs et de l'administration, ce qui peut entraîner des problèmes de communication. L'espace documentaire a été entièrement revu afin de le rendre plus explicite pour les élèves et notamment les 6^e qui le découvrent et font de l'EMI. De plus, la signalétique et le plan de classement ont été revus pour être adaptés aux besoins des élèves. L'espace fictions a, quant à lui, fait l'objet d'une demande au département en 2020 pour le rendre plus attractif et pouvoir acheter du mobilier plus confortable, reçu en mars 2021. L'espace pédagogique est souvent utilisé, mais l'absence de vidéoprojecteur et d'écran pose problème lors des séances de cours.

Enfin une réflexion mériterait d'être développée autour de **l'espace orientation** pour améliorer son usage car celui-ci est peu fréquenté par les élèves. Des collègues proposent alors des pistes de réflexion à ce sujet : certains proposent de travailler avec les élèves de chaque niveau autour de l'orientation scolaire et du « kiosque Onisep » afin de promouvoir le prêt de ces ressources. Une collègue propose de mettre à jour les ressources très régulièrement grâce à un budget de 100 à 150[€] / an pris sur d'autres crédits pédagogiques que ceux du CDI. Une autre signale que les affiches de la nouvelle signalétique du kiosque Onisep sont disponibles sur leur site. Une collègue indique qu'elle met des logos sur les documents afin de mieux les repérer parmi les nombreuses ressources sur les différents métiers et formations. Enfin un collègue explique qu'il a « aéré » le meuble du kiosque en l'ouvrant, en enlevant les casiers bruyants et en privilégiant le « facing ».

L'exemple du CDI du collège Marc Sangnier de Seyssins : Hélène Amstatt, professeure documentaliste dans ce collège, nous a présenté le CDI de l'établissement. Elle a expliqué qu'elle disséminait dans le CDI à des endroits stratégiques des « lots » de 3 ou 4 documents de natures différentes autour d'un thème, même sur les métiers, et qu'elle changeait souvent ces petits « bouquets de livres ». Elle nous a ensuite présenté les espaces bandes-dessinées et mangas. Une réflexion s'est alors engagée sur le **classement des bandes-dessinées** afin qu'elles soient le plus visible et le plus attractif possible. Une collègue a proposé de ranger les albums et les contes à côté des BD et des mangas pour inciter les élèves à les lire. Nous avons également débattu du classement des BD documentaires en rayon BD ou en rayon documentaires, de celui des romans graphiques en BD ou dans un rayon à part, du classement des séries

et des « one shot » par nom d'auteur ou de série. Plusieurs collègues ont dit ranger les BD dans des bacs, certains par thèmes, d'autres par nom d'auteur, d'autres par nom de série, chaque choix ayant des atouts et des inconvénients. Cependant le rangement dans des bacs, notamment en collège, semble plutôt favorisé. Concernant les mangas, le rangement sur des étagères semble favorisé par les collègues, mais la question demeure au sujet de privilégier la cotation par nom d'auteur ou par nom de série.

L'exemple du CDI du lycée de la Matheysine à La Mûre : Séverine Léonard, professeure documentaliste dans ce lycée, nous a présenté quant à elle un exemple de CDI de lycée possédant lui aussi, plusieurs types d'espaces : une salle de travail contenant des manuels scolaires en libre accès, utilisée par le professeur pour les séances pédagogiques ou par les élèves en autonomie, des espaces dédiés aux livres documentaires, à la fiction, à l'orientation et à la presse. De petites attentions ont été disséminées dans le CDI pour détendre les élèves telle qu'un kiosque avec des livres thématiques, une caisse de romans courts pour les petits lecteurs ou pour tromper l'ennui, un bac avec des documents sur le corps et la sexualité ou encore une fresque à colorier de manière collaborative.

Plusieurs collègues ont dit avoir adopté également le principe **du bac « lectures courtes » ou « faciles »**, notamment pour attirer les élèves d'Ulis ou dyslexiques.

L'exemple du CDI du lycée des Portes de l'Oisans à Vizille : Aurélie Deniaud, professeure documentaliste dans ce lycée, est intervenue afin de partager avec nous l'importante refonte qu'elle a réalisée sur la **signalétique et le classement** des livres documentaires. Tout a été repensé afin d'être simplifié et adapté aux disciplines scolaires et aux besoins des élèves de l'établissement, en s'affranchissant de la Dewey. La collègue a expliqué avoir fait, avec l'aide des enseignants, 9 pôles documentaires liés aux programmes scolaires, chacun subdivisé en sous-catégories. L'objectif est que les élèves puissent trouver facilement en rayon des documents récents et adaptés, qu'ils peuvent ranger dans un seul rayonnage par thème sans ordre alphabétique. Nous avons alors parlé des rayonnages du CDI de la cité scolaire internationale, en disant qu'à qu'à la demande des enseignants et des Psy-EN, nous avons créé des rayons spécifiques pour les spécialités Humanités-Littérature-Philosophie et Géopolitique-Sciences politiques, ainsi qu'un rayon sur le développement personnel et l'épanouissement des adolescents, afin qu'ils soient plus visibles et mieux identifiables au milieu des 50000 documents que compte le CDI / BMI (Bibliothèque Municipale Internationale). Nous avons dit que ces documents sont depuis beaucoup plus empruntés, notamment lorsqu'un enseignant ou un Psy-EN indique aux élèves de se rendre dans ces rayons spécifiques. Quant aux fictions, Mme Deniaud indique qu'elle a mêlé les documents en langues étrangères aux documents en français avec un logo représentant le drapeau du pays. Nous avons dit qu'à la cité scolaire Europole, cette bonne idée ne serait pas réalisable car il y a 50000 documents en plus de 7 langues et que les collections sont partagées avec la BMI qui doit essayer d'harmoniser son agencement avec celui des autres bibliothèques du réseau. La question du classement des romans a alors été soulevée par les collègues : environ la moitié a dit classer les romans ensemble sans distinction tandis que l'autre moitié a dit les classer par genres (science-fiction, policier, fantastique ...) avec un logo. Une collègue a dit sortir du fond les romans les plus demandés pour les mettre en évidence sur une étagère à part. Enfin Mme Deniaud nous a dit que les cotes des documents du CDI étaient évidemment visibles sur le portail e-sidoc de l'établissement afin que les élèves sachent dans quel rayon se rendre. Une collègue a pris la parole pour indiquer qu'elle avait vu le portail être plus utilisé en dédiant un ordinateur à la seule consultation du portail, ce que plusieurs collègues ont confirmé.

En conclusion de ces échanges sur l'organisation et l'agencement du CDI, les collègues qui ont participé à un webinaire sur la liaison entre le lycée et l'enseignement supérieur en avril ont dit que les collègues de l'université de Grenoble avaient identifié un fort lien entre la réussite des étudiants en licence et leur capacité à se repérer dans la bibliothèque universitaire pour y trouver des documents afin de travailler en autonomie. Les collègues du supérieur ont dit former les étudiants à la recherche info-documentaire à la BU et être très en demande de partenariats avec les professeurs documentalistes pour établir un continuum en info-documentation entre le lycée et l'enseignement supérieur. M. Saby, directeur de la BU, convie d'ailleurs les professeurs documentalistes à venir visiter la BU en prenant contact avec lui : Frederic.Saby@univ-grenoble-alpes.fr

Découvrir un exemple d'organisation et d'aménagement : visite guidée du CDI de la cité scolaire internationale Europole

Pendant la pause, les collègues qui le souhaitent ont pu visiter le CDI de la Cité scolaire internationale Europole en notre compagnie puisque nous sommes professeures documentalistes dans cet établissement. Nous leur avons expliqué la particularité de cet espace, commun entre le CDI et la Bibliothèque municipale internationale de la ville de Grenoble. Les choix de plan de classement et d'aménagement des espaces qui en découlent ont dû être adaptés aux deux structures. En ce qui concerne les collections, le CDI et la bibliothèque possèdent plus de 50000 documents en plus de 7 langues différentes (allemand, anglais, arabe, espagnol, français, italien, portugais et autres : livres documentaires, romans, mangas, bandes dessinées, albums, presse, DVD, CD, jeux ... La classification suit une Dewey simplifiée utilisée par le réseau des bibliothèques de Grenoble. Des bandes de couleur indiquent facilement aux usagers la langue du document. Le logiciel de catalogage et le portail documentaire utilisés sont ceux des bibliothèques de Grenoble, qui ne dépouillent pas les périodiques, ce qui peut s'avérer problématique lors des séances pédagogiques. Les usagers possèdent la carte des bibliothèques de Grenoble leur permettant d'avoir accès aux ressources des 13 bibliothèques du réseau gratuitement. Un service de navette leur permet de rendre les documents de n'importe quelle bibliothèque au CDI.

Ce partage des locaux et des collections d'un CDI avec une bibliothèque est à notre connaissance unique en France.

3/ Partager des coups de cœur culturels

L'après-midi s'est terminée par une présentation des coups de cœur culturels (livres, expositions, salons, films...) de différents professeurs documentalistes participant à la journée de bassin (Voir le détail dans le diaporama proposé en pièce-jointe).

-Livres : Différents collègues ont partagé avec enthousiasme leurs coups de cœurs littéraires, en proposant des romans, bandes dessinées et livres documentaires qui les ont particulièrement marqués dans leurs lectures récentes et qu'ils trouvent adaptés pour le collège ou le lycée. Certains de ces ouvrages nous ont été proposés par la « librairie ambulante » de « Lire demain » dont voici les coordonnées, à la demande des collègues : cristelle.ficarra@lire-demain.com. Nous avons alors dit aux collègues que nous avons constaté que les élèves aimaient beaucoup choisir eux-mêmes des livres pour le CDI, c'est pourquoi nous faisons venir au moins deux fois par an un « libraire ambulant » au CDI lors de la pause méridienne et achetons ensuite les livres qu'ils ont choisis à cette occasion.

-Expositions et salons : Plusieurs collègues ont présenté des expositions culturelles qu'elles ont pu accueillir au sein de leur CDI gratuitement. Hélène Boulitreau et Frédérique Abello, professeures documentalistes au lycée Champollion, ont proposé une exposition réalisée par l'Institut Fourier, et présentée du 15 novembre au 17 décembre 2021 dans les locaux du laboratoire à l'occasion de la sortie de la bande-dessinée *Les audaces de Sophie Germain* (éditions Petit à petit) le 16 avril 2021. Les 14 posters, le film de l'exposition ainsi que les photos et les vidéos de l'inauguration peuvent être retrouvés à l'adresse suivante : <https://sophiegermain20.sciencesconf.org>

L'Institut Fourier propose de faire circuler gratuitement cette exposition itinérante, à condition de la réserver. Pour cela, il suffit de contacter Hervé Pajot à l'adresse suivante : herve.pajot@univ-grenoble-alpes.fr

Ensuite, Aurélie Amy, professeure documentaliste au collège le Massegu à Vif a évoqué l'exposition *Les découvreuses anonymes*, proposée gratuitement par le centre Hubertine Auclert, et composée de vingt panneaux téléchargeables à l'adresse suivante : <https://www.animafac.net/media/Kit-dactions-femmes-scientifiques.pdf>. Elle a pu l'installer au sein du CDI à l'occasion de la « Journée des femmes et filles de sciences » afin de faire découvrir aux élèves des portraits de femmes scientifiques qui ont marqué les sciences et que pourtant le grand public ne connaît pas.

Enfin, nous avons présenté le salon des *Grésimaginaires*, salon dédié au livre imaginaire et qui se tient tous les deux ans. Cette année, la 4e édition a pu avoir lieu les 2 et 3 avril 2022 à Crolles. L'entrée est gratuite et permet au public de rencontrer de nombreux auteurs de littérature de science-fiction, de fantasy et de littérature fantastique mais aussi de participer à diverses animations comme des tables rondes sur des sujets liés à ce type de littérature, des jeux de plateau, jeux de piste et jeux de rôle. Ce salon est

notamment intéressant pour les collègues proposant un club lecture aux élèves car il permet d'approfondir ou de compléter les activités qui peuvent être effectuées dans le club durant l'année.

Document joint en annexe :

Diaporama des coups de cœur culturels proposés par les collègues participant à la journée de bassin.

Synthèse de cette réunion de bassin en lien avec les objectifs attendus :

Les objectifs de la journée semblent avoir été atteints : il a été possible de découvrir une structure culturelle grenobloise et les partenariats envisageables avec les établissements scolaires. Des échanges autour de l'aménagement des CDI ont également été menés et ont permis d'enrichir la réflexion commune sur ce sujet afin de mieux faire le lien entre le collège, le lycée et le supérieur.

Remarque : tous les documents projetés pendant cette matinée ainsi que ce compte-rendu et ceux des journées de bassin précédentes sont disponibles sur l'espace [Tribu](#) des professeurs documentalistes du bassin grenoblois.

Ioana Dumont et Béatrice Candelon, animatrices du bassin grenoblois des professeurs documentalistes